

Retours précoces sur la voie des diplômes : vers une formation « tout au long du début de la vie » ?

Parmi les jeunes de la génération 2010, un sur huit a obtenu un nouveau diplôme dans les cinq années suivant la fin de sa formation initiale. Les formes de ces retours précoces sur le chemin des diplômes sont très variées, de même que les logiques individuelles qui y conduisent. Les démarches qui visent à se réorienter ou faire progresser une carrière semblent cependant plus efficaces en termes d'insertion que celles destinées à résoudre des difficultés d'accès à l'emploi.

Virginie MORA,
Alexie ROBERT
(Céreq)

Dès les premières années suivant la fin de formation initiale, les jeunes sont nombreux à revenir sur les bancs de l'école : 13% des jeunes sortis du système éducatif en 2010 (voir encadré) obtiennent un nouveau diplôme avant l'été 2015. La structure des diplômes au sein de la génération s'en trouve améliorée : la part de jeunes non-diplômés se réduit de deux points, celle de jeunes diplômés du supérieur progresse de quatre points et passe alors à 44% de la cohorte. L'importance numérique de ces mouvements témoigne de la valeur que familles, jeunes et institutions continuent d'accorder aux diplômes, que ce soit comme garants d'une meilleure insertion sur le marché du travail ou comme marqueurs identitaires.

Les bas niveaux de qualification reprennent plutôt moins le chemin des diplômes

Cependant, selon le niveau de diplôme atteint en fin de formation initiale, les chances sont très variables de reprendre des études ou une formation dans les cinq ans et d'obtenir un nouveau diplôme. Les plus nombreux à prendre cette voie sont les jeunes bacheliers (18%, voir tableau 1) et les diplômés à bac+3/4 (17%). Parmi les jeunes bacheliers, cette propension à obtenir un nouveau diplôme concerne surtout les titulaires de baccalauréats généraux (29%) ou technologiques (21%), plutôt que les détenteurs de baccalauréats professionnels (9%). En comparaison, seuls 12% des jeunes non-diplômés – pourtant particulièrement

pénalisés au moment de l'insertion professionnelle – et 11% des jeunes titulaires d'un diplôme de niveau V, effectuent de telles démarches. Par ailleurs, les jeunes sortis des études directement après leur baccalauréat (quel qu'en soit le type), sont plus nombreux à obtenir un nouveau diplôme dans les cinq ans, que ceux ayant échoué dans l'enseignement supérieur. Enfin, l'obtention d'un nouveau diplôme est plus rare parmi les jeunes diplômés à bac+5 et au-delà, ou les détenteurs de bac+2/3 en santé-social – deux groupes de sortants aux conditions d'insertion particulièrement favorables.

Ces résultats pourraient laisser penser, d'une part, que ces retours précoces sur la voie des diplômes répondent plus ou moins mécaniquement à l'existence de difficultés d'insertion. D'autre part, que les jeunes peu ou pas diplômés seraient moins prompts que les autres à envisager de revenir sur les bancs de l'école. Toutefois, l'examen des situations préalables aux retours en formation nuance ces hypothèses. En effet, 41% des jeunes concernés se disaient « tout à fait » ou « plutôt satisfaits de leur situation professionnelle » avant de revenir en formation. De même, l'année précédent cette reprise d'études, 40% des jeunes étaient très continuellement en emploi (13% en EDI, 27% en EDD), tandis que seuls 33% étaient inscrits dans des situations de chômage ou d'inactivité durables. Ainsi, ces retours ne témoignent pas exclusivement de difficultés d'insertion ; ils peuvent aussi répondre à des désirs de progression ou de réorientation professionnelles, ou correspondre ●●●

ENQUÊTES
GENERATIONS
DIPLOME
FORMATION
REPRISES
D'ÉTUDES

●●● simplement à la remise en route d'un projet d'études temporairement suspendu.

Des jeunes générations ouvertes à la formation « tout au long du début de la vie »

Au-delà de l'hétérogénéité des situations préalables, les reprises d'études varient sur de nombreux autres plans : modalités d'obtention, niveau des nouveaux diplômes, écarts relativement au diplôme initial, date de retour aux études, changement plus ou moins marqué de spécialité, conditions d'arrêt d'études... Ainsi, l'usage de l'alternance (hors contrats de professionnalisation suivis directement après la formation initiale, voir encadré) concerne 44% des nouveaux diplômés obtenus – 22% en apprentissage, 15% en contrat de professionnalisation et 7% via d'autres formes d'alternance, notamment pour les filières sport, santé ou social. À l'inverse, 31% des nouveaux diplômés sont obtenus en établissements scolaires ou universitaires, à temps plein, selon des modalités très comparables à celles qui prévalent en formation initiale.

Les dates d'obtention de ces nouveaux diplômes, qui connaissent des pics en juin de chaque année de 2011 à 2014, illustrent des temporalités largement scandées par les rythmes scolaires et universitaires. L'augmentation progressive du nombre de diplômés obtenus témoigne par ailleurs d'une montée en charge, au fil des premières années après leur formation initiale, du nombre de jeunes « re-diplômés », soulignant la propension des jeunes générations à la formation « tout au long du

début de la vie ». Un phénomène d'autant plus remarquable que cette étude se concentre sur les seules obtentions de nouveaux diplômes. Un halo d'autres mouvements de retours en formation est de fait laissé de côté dans cette étude : toutes les tentatives inabouties ou encore en cours d'obtention d'un nouveau diplôme, mais aussi d'autres formes de certifications (titres professionnels, CQP...).

Dis-moi d'où tu viens, je te dirai si tu reprendras (le chemin des diplômes)

Quelques tendances se dessinent néanmoins selon le niveau de formation initiale des individus, organisant en partie l'hétérogénéité des mouvements de retours sur la voie des diplômes. Ainsi, près de la moitié des jeunes peu ou pas diplômés sont concernés par des situations préalables de chômage ou d'inactivité. Leurs mouvements de retours paraissent plus souvent « défensifs », réalisés pour résoudre des difficultés d'accès à l'emploi. Les jeunes plus diplômés, à l'inverse, opèrent plus souvent des retours d'apparence « offensive », visant à progresser dans leur carrière ou se réorienter à partir d'une expérience d'emploi favorable. Toutefois, il ne s'agit que de tendances, ces deux pôles offensifs et défensifs coexistant chez les uns et les autres.

Sans surprise, plus les diplômes initiaux sont élevés, plus les nouveaux tendent à l'être également. Pour l'essentiel, ces derniers se situent à l'échelon directement supérieur dans la hiérarchie des diplômes (voir tableau 2) : les non-diplômés

1 Génération 2010 : des formes variées de retours sur le chemin des diplômes

	Part des jeunes re-diplômés		Niveau de diplôme détenu	
	après la formation initiale*	via un contrat de professionnalisation**	en fin de formation initiale (2010)	à la mi-2015
Non-diplômé	12	0,5	17	15
CAP-BEP-MC	11	2	14	15
Baccalauréat	18	3	29	26
Diplômés du supérieur dont :	10	1	40	44
BTS-DUT, autre bac+2	13	3	11	12
Bac +2/3 santé-social	4	0	4	4
Bac+3/4 hors santé-social	17	2	8	10
Bac+5 et plus	5	0,5	17	18
TOTAL	13	2	100	100

Source : enquête Génération 2010 menée en 2015.

*hors contrats de professionnalisation suivis directement après la formation initiale

** suivi directement après la formation initiale

obtiennent un CAP-BEP, les titulaires de bac+2 un diplôme à bac+3/4... Cependant, les titulaires de CAP ou BEP de 2010 se distinguent par une propension importante (59%) à obtenir un nouveau diplôme de niveau équivalent. Il ne s'agit que très rarement de mentions complémentaires, mais bien de nouveaux CAP ou BEP. Environ un tiers des nouveaux diplômes relèvent de spécialités analogues à celles du dernier diplôme préparé en formation initiale.

La « révolte des premiers de la classe » : un épiphénomène en début de vie active

Parmi les jeunes sortis diplômés à bac+3/4 en 2010 et re-diplômés dans les cinq ans qui suivent, seuls 16% obtiennent un nouveau diplôme du secondaire - CAP-BEP ou baccalauréat. Cette proportion chute à 3% parmi les rares diplômés de niveau bac+5 opérant des retours. Si l'on considère l'ensemble des jeunes, re-diplômés ou non, sortis avec au moins une licence en 2010, seuls 1% (soit à peine 1 700 individus) ont obtenu un nouveau diplôme de niveau bac ou en deçà cinq ans après. Une moitié environ de ces retours succède à des difficultés d'insertion professionnelle patentées et vise des diplômes clairement destinés à pallier ces difficultés (formations d'ambulancier, d'aide-soignant...). Il est peut-être trop tôt dans les parcours d'insertion pour observer beaucoup de réorientations de « premiers de la classe » (telles celles décrites par J-L Cassély, voir Pour en savoir plus) qui, déçus par des emplois trop abstraits ou manquant de « sens », reprendraient des formations de boulanger, de cuisinier ou de fleuriste. À noter que

parmi les rares qui sont dans ce cas, presque tous sont issus de milieux sociaux favorisés.

Une autre tendance se dessine : plus les niveaux de diplôme sont bas à la sortie de formation initiale, moins les retours en formation s'effectuent à temps complet en établissement universitaire ou scolaire. Seuls 19% des jeunes titulaires d'un CAP-BEP ayant passé un nouveau diplôme l'ont fait dans un cadre scolaire ou universitaire classique, contre 48% des titulaires d'un bac+3/4. Si les moins diplômés sollicitent plus que la moyenne les intermédiaires de l'emploi (AFPA, GRETA...), les jeunes sortis bacheliers ou titulaires de BTS-DUT en 2010 ont, eux, particulièrement eu recours aux dispositifs d'alternance.

Diverses modélisations ont été effectuées pour mieux comprendre les logiques variées de ces retours « toutes choses égales par ailleurs ». Ainsi, jusqu'au niveau bac+2 inclus, être une femme favorise le retour vers les diplômes, cela même à origines, diplômes, conditions d'arrêt d'études et premiers pas sur le marché du travail donnés. Ce lien disparaît pour les jeunes déjà diplômés d'un bac+3 ou plus en 2010. De même, jusqu'au niveau bac+2 inclus également, n'avoir aucun parent bachelier réduit significativement, toutes choses égales par ailleurs, les chances d'obtenir un nouveau diplôme dans les 5 ans qui suivent la formation initiale. Là encore, ce lien disparaît pour les jeunes diplômés à bac+3 ou plus en 2010. Pour ces derniers néanmoins, si des origines sociales modestes ne réduisent pas la propension globale à obtenir rapidement un nouveau diplôme, elles ●●●

2 Du diplôme de départ au nouveau diplôme

Niveau de diplôme en fin de formation initiale (2010)	Nouveau diplôme « post-initial » *						Spécialité proche ou semblable**
	CAP-BEP	Bac	Bac+2	Bac+3/4	Bac+5		
Non-diplômé	55	33	10	1	1	22	
CAP-BEP-MC	59	38	3	0	0	44	
Baccalauréat	24	15	32	26	3	29	
Bac +2 santé-social	8	6	10	54	22	41	
Bac+3/4 hors santé-social	9	7	6	30	48	27	
Bac+5 et plus	0	3	2	13	82	40	
Ensemble des re-diplômés*	27	18	17	22	16	32	

Source : enquête Génération 2010 menée en 2015.

Champ : ensemble des jeunes de la génération 2010 ayant obtenu un diplôme après leur formation initiale avant mi-2015. Les informations concernant les jeunes sortis en 2010 avec un diplôme à bac+2/3 en santé-social ne sont pas reproduites car non-significatives, étant donné leurs faibles effectifs.

* diplôme obtenu avant mi-2015 hors contrats de professionnalisation précoces ** la proximité en matière de spécialité est estimée à partir de la correspondance entre les deux premiers chiffres de la nomenclature des spécialités NSF, en comparant les spécialités de la classe de sortie en 2010 et du nouveau diplôme.

L'enquête Génération 2010, réalisée par le Céreq, a pour objectif d'analyser les parcours de transition de l'école à l'emploi des 708 000 jeunes sortis de formation initiale en 2010 en France (métropole et DOM), ce quel que soit leur niveau de formation à la fin de leurs études. Cette enquête, rétrospective, est construite autour d'un calendrier qui permet de décrire les cheminements des individus après leur formation initiale. Des questions spécifiques portant sur l'acquisition de nouveaux diplômes après la fin de formation initiale, posées lors de l'enquête réalisée en 2015, ont été utilisées ici, en plus de l'exploitation des calendriers de parcours.

Quitter la formation initiale signifie dans ce cadre interrompre ses études pour la première fois, et ce pendant au moins une année. A noter que l'apprentissage, bien qu'étant une situation d'emploi, relève de la formation initiale s'il a lieu directement à la suite des études. Du fait de ses modalités de financement, le contrat de professionnalisation est, en revanche, considéré comme relevant de la formation continue. Ainsi, il constitue toujours une interruption d'études, ce même lorsqu'il intervient dans l'année qui suit la formation initiale. Ce dernier cas est traité à part dans le travail présenté ici.

- diminuent en revanche les chances d'opérer un retour de type « offensif », visant à progresser dans leur carrière professionnelle ou à se réorienter.

Une efficacité incertaine en termes d'insertion

Jauger de l'efficacité des retours au diplôme en termes d'insertion professionnelle n'a rien d'évident. En effet, l'horizon de 5 ans reste court dans l'optique de faire fructifier un nouveau diplôme – et de se démarquer ainsi des jeunes ayant poursuivi normalement leur processus d'insertion. En outre, nous l'avons vu, une hétérogénéité importante existe au sein de la catégorie statistique qui rassemble les individus « re-diplômés » dans les quelques années suivant leur formation initiale. En s'efforçant à nouveau de discerner entre des retours à caractère plutôt offensifs ou plutôt défensifs, et en laissant de côté les diplômés obtenus tardivement dans les parcours (moins de 18 mois avant l'interrogation de 2015), il est possible de donner une première estimation quant à l'efficacité de ces retours en termes d'insertion professionnelle. Les modélisations « toutes choses égales par ailleurs » suggèrent que les démarches offensives réduisent significativement, notamment à sexe, diplôme d'origine en 2010 et premiers pas sur le marché du travail donnés, les risques d'être au chômage ou inactif mi-2015. À l'inverse, toutes choses égales par ailleurs, les retours défensifs ne parviennent pas, eux, à réduire significativement ces risques.

Ainsi, rien n'indique que les retours précoces aux études, lorsqu'ils visent principalement à répondre à des difficultés d'insertion, remplissent efficacement

ce rôle. Les jeunes en difficulté d'emploi qui renouent avec les diplômés ne semblent en effet pas réussir à compenser leurs déficits d'employabilité initiaux, en comparaison de ceux, en difficulté aussi, mais n'ayant pas opté pour un retour en formation. Il est possible que ce résultat reflète l'horizon temporel limité de l'étude, qui ne permettrait pas de rendre compte des effets favorables, à terme, de ces nouveaux diplômés. Néanmoins, on retrouve ici des résultats déjà dégagés par J.-J. Arrighi et V. Mora (2011) à partir de l'exploitation de l'enquête génération 2004 menée en 2009, ou par L.-A. Marti et J.-M. Verd pour la Catalogne (2011) concernant les retours en formation « défensifs ». L'efficacité des retours semble ainsi résider au moins autant dans les circonstances de ces retours que dans l'effet propre des nouveaux diplômés obtenus.

Il est trop tôt pour mesurer ici les effets de l'inscription dans la loi, depuis 2013, du droit au retour en formation initiale pour les jeunes sortis sans diplôme ou qualification professionnelle. Mais ce phénomène de reprise d'études, qui concerne à présent une part importante de la jeunesse à tous les étages de l'appareil éducatif, est en progression au cours des années 2000 (voir article de V. Mora, 2015). Il témoigne de la capacité du système éducatif à absorber des publics d'élèves et d'étudiants aux profils variés, disposant d'une première expérience sur le marché du travail. Il illustre aussi l'appétence sociale forte pour les diplômés, que ce soit pour pallier à des difficultés d'emploi, que pour se réorienter ou progresser professionnellement. Surtout, ces éléments viennent interroger la frontière très tranchée qui existe sur les plans institutionnel et budgétaire entre formation initiale et continue, quand les pratiques des individus semblent, elles, de plus en plus les entremêler. ●

Pour en savoir plus

La révolte des premiers de la classe, J.-L. Casséy, Paris, Arkhé, 2017.

« Obtenir un nouveau diplôme après avoir arrêté ses études : logiques hétérogènes et résultats inégaux », V. Mora, A. Robert, in *Les transitions professionnelles tout au long de la vie*, Céreq Echanges n°1, Marseille, 2016.

« Reprise d'études et Insertion », V. Mora, in : *État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France*, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (8e éd.), Paris, 2015.

« Les retours aux études : une expression de l'éducation tout au long de la vie? », P. Doray, P. Kamanzi, B. Laplante, C. Street, *Formation-Emploi* n°120, oct-déc 2012.

Le retour en formation en début de vie active : un effet ambivalent sur l'accès à l'emploi, J.-J. Arrighi et V. Mora, Céreq Net.Doc n° 83, 2011.

« Les effets de la formation diffèrent selon les parcours sur le marché du travail : l'exemple catalan », L.-A. Marti et J.-M. Verd, *Formation Emploi* n°113, 2011.